

ELECTION DU CONSEIL D'ETAT

«Je n'ai pas de thunes, j'utilise mes taxis pour faire ma pub»

Par **Jean-François Mabut**. Mis à jour le 19.08.2013 **16 Commentaires**

Pierre Jenni, président de Taxiphone, a déjà convaincu une vingtaine de collègues de promouvoir sa candidature au Conseil d'Etat.



Dossiers

Elections cantonales genevoises 2013

Une UDC traversera la rade... à la nage

Frontalier, il est candidat au Grand

Conseil sur la liste MCG

Les candidats se mettent à nu:

Stauffer renâcle

Articles en relation

«Les autres partis ont les moyens de s'acheter des espaces sur les trams et les bus, moi je n'ai pas de parti, alors j'ai décidé d'afficher mon portrait sur la portière des taxis.» Depuis quelques jours quatre voitures arborent la tête de Pierre Jenni, candidat indépendant au Conseil d'Etat, dont l'élection a lieu les 6 octobre et 10 novembre prochains.

Le bouillant président de la société Taxiphone assure

Pierre Jenni se présente en indépendant au Conseil d'Etat
Les candidats au nom exotique risquent plus de coups de crayon
Les partis vont dépenser 2,6 millions pour élire 100 députés

Mots-clés

Elections cantonales genevoises 2013

Partager & Commenter

avoir déjà reçu le feu vert d'une vingtaine de chauffeurs, il espère en convaincre une cinquantaine d'ici le début septembre. Il n'a pas demandé d'autorisation particulière. «Le Conseil d'Etat a renoncé à l'obligation d'une couleur particulière pour les taxis», dit-il, s'attendant toutefois à une interpellation de la Chancellerie. Contactée celle-ci renvoie au Département de la sécurité la délicate question de l'affichage politique payant.

L'Office des automobiles n'a rien à redire à cette affichage. L'article 69 de l'ordonnance fédérale sur les

véhicules à moteur précise que «les inscriptions et peintures appliquées sur les véhicules ne doivent pas distraire outre mesure l'attention des autres usagers de la route». «Tant que l'affiche n'est pas fluorescente ou illuminée ou chromée, elle ne serait pas un danger potentiel pour les autres usagers qu'elle pourrait distraire», dit un préposé du service. Pas d'objection non plus du côté du Service du commerce. Les articles 38 de la **loi sur les taxis** et 66 de son **règlement** disposent que les taxis peuvent apposer une enseigne pour eux-mêmes ou pour des tiers pour autant que la surface de l'annonce ne dépasse pas 40% de la surface du véhicule, vitres comprises, mais toit exclu.

Libérer les voies de tram et réaliser deux traversées de la rade

Pierre Jenni ne roule pas que pour lui. Sa première mesure s'il est élu dans le fauteuil de Michèle Künzler, le seul qu'il vise, «ce sera de supprimer la plupart des obstacles qui empêchent de rouler sur les voies de tram. Je reviens de Zurich, on y circule bien, notamment parce que l'on peut dépasser une colonne à l'arrêt pour bifurquer dans une rue adjacente en emprunter les voies de tram sur quelques dizaines de mètres. Cette manœuvre n'entrave pas le trafic. Une ligne blanche discontinue est suffisante. Les sites propres doivent être conservés là où c'est vraiment indispensable», dit l'homme qui se classe dans la frange libérale, limite libertaire de l'échiquier politique. Mais qui adore aussi son vélo couché, assure être un écolo convaincu dans sa vie quotidienne et a été le premier à introduire des voitures mixtes.

Patron d'une petite flotte de quatre taxi, Pierre Jenni milite aussi pour deux traversées du lac: «La grande, on ne la verra pas avant 2050, la petite que promet une initiative de l'UDC, est indispensable rapidement. Elle soulagera le pont du Mont-Blanc qui a par ailleurs un sérieux besoin de rénovation.»

Pierre Jenni dit n'appartenir à aucun parti. Il espère séduire les déçus de la politique. Son père, Hermann, fut un ancien député au Grand Conseil genevois et candidat au Conseil d'Etat en 1980 sous la bannière de Vigilance. **Sur son site de campagne**, il aborde sa «vision d'un monde meilleur» à travers l'urbanisme, la mobilité, l'écologie, l'ère numérique ou encore les philosophies et spiritualités, où il se permet «de rêver à haute voix». Pierre Jenni y donne une vision idéale, mais se décrit comme «pragmatique». (TDG)

Créé: 19.08.2013, 17h03

[Voir tous les commentaires](#)